



Remboursement sur jugement

Par wick1977

bonsoir.

J'ai une dette que j'honore tous les mois par un remboursement avec accord de l'huissier au préalable en 2021.

Je leur ai demandé un decempte de ce que j'avais payé et ce qu'il me restait.

A ma grande surprise malgré les années il me reste autant à rembourser que ce que j'ai pu donner. alors que cela devrait être le contraire.

Je me suis aperçu que la somme intérêt a doublé et par conséquent la somme à rembourser.

Ce n'est pas l'accord et la décision de justice que j'avais en 2021.

Quel recours ai-je pour revenir sur le jugement initial.

merci

Par yapasdequoi

Bonjour

Avez-vous bien compris le jugement ?

Il prévoit une indexation ?

Des intérêts ?

Il met les frais d'huissier à votre charge ?

Demandez plus d'informations à votre avocat.

Par hideo

bonjour,

Normalement, il doit y avoir accord écrit avec les intérêts et un échéancier .

Vous pouvez faire voir cela par un avocat lors d'une consultation gratuite organisée par le barreau ou à la maison du droit de votre mairie (sur Rendezvous))

Cordialement